



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 06/13
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 22	Votants : 28	Procurations : 06

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le : 18 JAN. 2013
Affiché le : 17 JAN. 2013

L'An deux mille treize, le seize janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 10 Janvier 2013

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, AUDIGUIER, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, GONZALEZ, ZAMBONI, PLATEAU, SCHINTONE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, RIGAUD, LLOUBERES, FERTE, MOUNIC.

PROCURATIONS

Mme DURAND	à	M. SANCHEZ
Mme PETIT	à	Mme GUZOU
M. ANDUZE	à	M. BERNES
Mme GESTA	à	Mme MOUNIC
M. LOUGE	à	M. FERTE
M. MARQUIER	à	Mme MAUREL

ABSENT : M. SALAÜN

Secrétaire : Mme AUDIGUIER a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - RAM - Acquisition d'un volet roulant - demande de subvention au Conseil Général

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est apparu nécessaire de changer le volet roulant du RAM pour la somme de 1 833,00 € HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans cet investissement.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans cet investissement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 17 janvier 2013

Le Maire,

Lysiane MAUREL